

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

<b>Conseillers en exercice</b>	43
Présents	24
Représentés	16
Absent	3

<b>Votes</b>	
Pour	36
Contre	4
Abstention	
N.P.P.V	

# Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 3 avril 2024

Le mercredi 3 avril deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 21 mars 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

**Étaient présents :**

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, LORES Monique, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, CHALBI Yacin, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, COHEN Rachel, BEZACE Mathilde, BOLLE Kristian, SOMSOUK Billy, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, BENKAHLA Malika, GUILLAUD-BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien,

**Étaient représenté-e-s :**

ID ELOUALI Ali donne mandat à FONTAINE Sabrina  
SAYADI Walid donne mandat à THIAM Moustapha  
SASU Hancès donne mandat à LORES Monique  
ALIROL Béatrice donne mandat à COELHO Vasco  
DIMNET Jocelyne donne mandat à FRANCISOT Amandine  
POUDY Franklin donne mandat à OSTERMEYER Sushma  
BANCE Stéphane donne mandat à BOLLE Kristian  
FADLI Hafida donne mandat à CHALBI Yacin  
OMRANE Alain donne mandat à HACHE Bénédicte  
FOURNIER Laura donne mandat à GAULIER Danièle  
BOURVEN Julien donne mandat à DESROCHES Damien  
CHIRRANE El Arbi donne mandat à Mathilde BEZACE  
ESSONE-MENGUE donne mandat à FOURNIAUD Martine  
GARROUT Karim donne mandat à PANETTA Tonino  
CHASSAY Laurent donne mandat à MARQUES Henrique  
LANTERNIER Lucie donne mandat à DRUART Frédéric

**Étaient absent.e.s :**

LEMOINE Nathalie  
FONDENEIGE Matthias  
DOS REIS Sabrina

**Secrétaire de séance :**

DESROCHES Damien

**Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le**

.....  
**de la publication le**  
.....

**O B J E T**

**Approbation du lancement d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de 5 parkings souterrains de la ville**

Président du Conseil Municipal  
094-219400223-20240403-DEL-24-031-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2024  
Date de réception préfecture : 05/04/2024

## **Approbation du lancement d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de 5 parkings souterrains de la ville**

### **LE CONSEIL,**

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-1 et suivants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux dûment réunie le 28 février 2024,

Vu l'avis du comité social territorial dûment réuni le 28 février 2024,

Vu l'avis de la commission Sécurité-Travaux-Voiries-Déplacements-Stationnement Urbanisme-Logement-Développement durable-Nature en ville-Propreté du 15 mars 2024,

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération et présentant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire,

### **DÉLIBÈRE**

Article 1<sup>er</sup> – Approuve le principe de délégation de service public pour la gestion des parkings en ouvrages sous la forme d'une concession.

Article 2 - Approuve le contenu des caractéristiques et des prestations que doit assurer le délégataire telles qu'elles sont définies dans le rapport étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Maire d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L 411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 – Autorise Monsieur le Maire à engager toutes démarches et à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération, en particulier pour la mise en œuvre de la procédure de délégation de service public pour la gestion des parkings en ouvrages.

Article 4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance du 3 avril 2024

Pour extrait conforme,  
Tonino Panetta  
Maire de Choisy-le-Roi

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Tonino Panetta', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Choisy-le-Roi' and a star in the center. The entire signature and stamp are enclosed within a hand-drawn oval.